



Préparer l'après la 3ème
L'affectation à la rentrée 2016



18, rue Gustave Nast - 77500 Chelles
Tel : 01.60.08.35.07

Mars 2015¹

Rappels

L'**orientation** et l'**affectation** des élèves sont soumises à un ensemble de règles appelées « **procédures** ».

👉 Tout au long de l'année, des dates sont à respecter .



Rappels



Ne pas confondre orientation et affectation

- **L'orientation** est un choix qui porte sur le type d'études : seconde générale et technologique, seconde professionnelle, 1ère année de CAP...
C'est un processus continu tout au long de la vie.
- **L'affectation** est l'attribution par la directrice des services départementaux de l'EN, d'une place dans un lycée, en réponse à votre demande, en fonction des places disponibles.
C'est un acte administratif.

L'affectation

L'affectation en 2^{nde} GT

Critères académiques retenus pour l'affectation en 2^{nde} GT :

- ✓ La domiciliation d'un des représentants légaux de l'élève définit la **sectorisation** (attribution d'un bonus).
- ✓ **L'ordre des vœux** : 4 vœux maximum



*Les enseignements d'exploration ne sont plus contingentés sauf
Création et culture design, EPS 5h et EATDD*

- ✓ **Les résultats scolaires**

Affectation des élèves selon leur barème, quel que soit l'ordre de leurs vœux et en fonction de la capacité d'accueil des lycées

L'affectation en 2^{nde} GT

La sectorisation

Une zone de recrutement correspond à

Plusieurs communes
ou une seule commune

Communes

Lycées de secteur

Priorité 1 (Montant cœur de secteur) = Priorité absolue pour l'accès à l'établissement par rapport aux entrants secteurs

Brou sur Chantereine, Courtry, Le Pin, Vaires sur Marne, Villevaudé, Chelles (en fonction des rues)

Gaston Bachelard

Priorité 2 (Montant secteur élargi)

Claye Souilly, Villeparisis

Priorité 1 (Montant cœur de secteur) = Priorité absolue pour l'accès à l'établissement par rapport aux entrants secteurs

Courtry, Le Pin, Villevaudé, Chelles (en fonction des rues)

Jehan de Chelles

Priorité 2 (Montant secteur élargi)

Claye Souilly, Villeparisis

Affectation en 2nde GT : Dates à retenir

**Appel de la décision
d'orientation**

17 juin 2016

**Commissions
départementales**

handicap/médical : 26 mai

**Résultats de
l'affectation**

24 juin 2016

Inscription

du 27 juin au 4 juillet 2016



**Tout élève non inscrit à cette date
perdra le bénéfice de son affectation**

Ajustement

6 Juillet 2016

La commission d'ajustement permettra de trouver une solution pour les élèves n'ayant pas d'affectation.

L'affectation en 2^{nde} professionnelle

➤ Un seul critère :

Les résultats scolaires affectés d'un barème en fonction de la spécialité demandée

- ✓ Sectorisation académique
- ✓ L'élève est classé parmi tous ceux qui demandent la même spécialité dans le même établissement
- ✓ 4 vœux : spécialité + établissement
- ✓ Pour certaines formations, entretien de motivation qui déclenche un bonus.

Affectation en 2^{nde} professionnelle : Dates à retenir

PASS PRO

- Inscriptions : du 8 février au 4 mai 2016
- Entretiens d'information : du 7 mars au 20 mai 2016

Commissions départementales

3eme SEGPA et UPE2A pour 2^{nde} pro : 23 mai
handicap/médical : 26 mai
3eme élèves fragiles pour CAP : 25 mai

Appel de la décision d'orientation

17 juin 2016

Résultats de l'affectation

24 juin 2016



Inscriptions

du 27 juin au **4 juillet**
2016

Tout élève non inscrit à cette date perdra le bénéfice de son affectation

Reprise de l'affectation

Du 27 juin au 20 juillet et du 24 Aout au 2 septembre

Commission inter districts : 16 septembre